

Le CCAS modifie ses horaires à partir du 1er septembre 2022

Afin d'accueillir le public sur un créneau plus étendu et d'offrir ainsi un service plus adapté, le Centre communal d'action sociale de Chaville modifie ses horaires à compter du 1er septembre 2022. Il sera ouvert jusqu'à 17h les lundi, mardi et mercredi, au lieu de 16h30 jusqu'à présent. La permanence du 2e mardi du mois jusqu'à 19h30 ne sera plus assurée.

Mis en ligne le 01 septembre 2022



Les nouveaux horaires

À partir du jeudi 1er septembre 2022 ↓

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
APRÈS-MIDI	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	Fermé	13h30-16h30

À noter

- > La permanence du 2^e mardi du mois jusqu'à 19h30 n'est désormais plus assurée
- > Ces nouveaux horaires sont en phase de test.



Vue plan ▼



RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS